



Conférence de la Section Russie  
de la Société de législation comparée

organisée en partenariat avec  
l'Université Toulouse 1 Capitole  
et la Société française des amis de la Russie (SOFARUS)

## La réforme de la Constitution russe

**Madame Ekaterina KOPYLOVA**

**Jeudi 24 septembre 2020**



Ekaterina KOPYLOVA est chef du protocole et chargée des affaires juridiques à l'Ambassade de la Fédération de Russie à Paris. Elle a fait des études de droit à l'Institut des relations internationales de Moscou et de criminologie à l'Université de Leiden (Pays-Bas). Elle est titulaire d'un doctorat en droit international. Anciennement collaboratrice du Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale, ses intérêts de recherche se situent en droit pénal international, et se rapportent notamment à la lutte contre les atteintes à l'administration de la justice pénale internationale auxquelles elle a consacré une monographie publiée en 2019.

Accueil des participants 17h30  
Conférence 18h00 – 19h00

**Ambassade de Russie**  
40-50 Boulevard Lannes  
75016 Paris  
Entrée avenue Chantemesse

Inscription obligatoire dans la limite des places disponibles avant le **16 septembre 2020** auprès de :

[emmanuelle.bouvier@legiscompare.com](mailto:emmanuelle.bouvier@legiscompare.com)

La participation à ce colloque est gratuite.

Merci de vous munir d'une pièce d'identité.

Conférence validée au titre de la formation continue des avocats.

Société de législation comparée  
28 rue Saint-Guillaume, 75007 Paris  
[legiscompare.com](http://legiscompare.com)